

II. Les enjeux de la présence française dans les mers et océans

Pourquoi la présence française dans les mers et océans est-elle importante ?

a) Des enjeux économiques

La santé de l'économie française repose sur le bon fonctionnement de l'économie maritime. Près de 75% du commerce extérieur du pays emprunte la voie maritime. Les ports occupent une place centrale dans la sécurité d'approvisionnement énergétique du pays. Tout blocage des ports entraîne des pénuries, ce qui reflète la dépendance économique du pays à l'égard du commerce maritime.

L'accès aux ressources de la mer est nécessaire à l'économie et à la population. Les ressources halieutiques contribuent à la sécurité alimentaire : chaque Français consomme 35 kg de produits de la mer par an. La ZEE française permet d'accéder aux ressources minérales marines, abondantes sur les fonds marins de la Polynésie française, de Clipperton ou des Îles éparses. Un accès accru à ces ressources a été rendu possible par l'extension de la ZEE au plateau continental en 2015.

La sécurité et l'indépendance énergétiques pourraient être accrues grâce à l'exploitation des ressources énergétiques marines (énergies éolienne offshore, hydrolienne, de la houle et des marées). Enfin, les biotechnologies bleues constituent un secteur économique émergent, reposant sur une forte capacité d'innovation : la France est en bonne position aux côtés des États-Unis, de l'Australie, du Japon et du Canada.

b) Des enjeux géostratégiques

Les enjeux économiques déterminent en partie les enjeux géostratégiques. La France s'appuie sur sa puissance navale, sur ses bases navales ultramarines ou non, pour sécuriser ses approvisionnements et lutter contre les entraves à la libre circulation. Cela justifie sa participation à des opérations maritimes communautaires ou internationales visant à lutter contre la piraterie et le terrorisme à proximité des routes maritimes majeures.

La puissance navale de la France et le maintien de la souveraineté française sur son domaine maritime constituent des enjeux de puissance majeurs. Les droits que lui confère sa ZEE sont les fondements de sa lutte contre les trafics illicites de drogue ou les migrations clandestines. La France souhaite préserver l'intégrité de son domaine maritime face aux revendications des pays voisins (Madagascar, Maurice).

c) Des enjeux environnementaux

La possession du 2^e domaine maritime du monde confère des droits mais aussi des responsabilités en matière de préservation des écosystèmes marins, menacés par la pollution et les activités humaines. La protection du milieu marin est au cœur de la politique des aires marines protégées. La réglementation, les dispositifs de prévention et de surveillance, les interventions navales contribuent à la lutte contre la pollution et la surpêche.

L'exploitation des ressources marines est nécessaire au développement durable. La promotion des énergies marines permettra au pays de respecter ses engagements en vue d'atteindre 40% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030.

VOCABULAIRE

Biotechnologies bleues

: techniques visant l'exploitation industrielle d'êtres vivants tels que les micro-organismes ou les cellules animales et végétales d'origine marine.

Développement durable

: développement qui permet la satisfaction des besoins des générations actuelles sans compromettre celle des générations futures. Il est fondé sur trois piliers : économique, social et environnemental.

Extension de la ZEE au plateau continental

: conformément au droit de la mer, les États côtiers peuvent étendre leur ZEE au-delà des 200 milles traditionnels jusqu'à 350 milles marins dans le prolongement géologique du plateau continental.

Géostratégie : façon dont les États cherchent à dominer des territoires ou des espaces.

Sécurité

d'approvisionnement : fait d'assurer la continuité de la fourniture en biens nécessaires au fonctionnement de l'économie.